

## Son parcours :

Didier a travaillé une trentaine d'années comme chaudronnier-soudeur. À la suite d'un arrêt maladie en 2018, il est reconnu en maladie professionnelle et licencié pour inaptitude. Amené à devoir se réorienter professionnellement, il entame un premier parcours de reconversion avec l'aide de Cap emploi entre 2018 et 2019. Après avoir travaillé en indépendant pendant deux ans comme conseiller commercial en isolation, il redémarre un parcours d'accompagnement avec Cap emploi depuis 2022.



**Marion**  
Chargée de mission – Bassin d'Angers  
Service Evolution  
et Transitions professionnelles

## « Didier

a bénéficié d'un accompagnement spécifique en tant que salarié en arrêt, puis demandeur d'emploi. Ayant une expérience essentiellement dans le domaine de l'industrie, et bien qu'ayant les compétences requises, il se dirigeait vers des postes qui n'étaient plus adaptés à sa santé, ce qui a pu provoquer plusieurs licenciements pour inaptitude. Lors de nos accompagnements, nous avons proposé à Didier de faire le point sur sa situation avant de repartir sur un autre projet, dans l'objectif de sécuriser au mieux ce nouveau départ. Il a pu participer à des visites d'entreprises pour préciser l'environnement de travail adapté. Nous lui avons ensuite proposé d'intégrer le dispositif Inclu'pro, lui permettant de prendre du recul sur sa situation et mieux appréhender son avenir professionnel. Suite à cette formation, il a réalisé un contrat de 4 semaines dans l'entreprise ACER, où il y avait une bonne adéquation emploi / santé. Nous avons ensuite proposé à Didier de s'inscrire dans une structure de l'insertion par l'activité économique : AITA, qui propose des contrats intérimaires en parallèle d'un accompagnement socio professionnel. Cap emploi et AITA ont travaillé conjointement pour que les missions proposées soient adaptées à sa situation de santé. Il lui a donc été proposé des postes de surveillance en déchetterie. Didier a pu être sécurisé dans ce début de prise de poste grâce à la conseillère en insertion professionnelle de l'AITA et au suivi de Cap emploi. Après avoir réalisé plusieurs contrats avec de bons retours, monsieur a passé un entretien d'embauche à Angers Loire Métropole, où il a été recruté en direct. En prenant le temps de la réflexion, en approfondissant ses compétences transversales, Didier a pu trouver un environnement de travail qui le valorise et respecte sa santé. Je lui souhaite de continuer de s'épanouir ainsi ! »

**Ses atouts** Organisé  
sens du service et  
du relationnel



« Dans mon parcours, j'ai rencontré des professionnels qui comprenaient bien le handicap. Au départ, j'ai eu du mal à accepter ce qui m'arrivait, ce qui explique peut-être que j'étais un peu frustré de voir que, malgré les rendez-vous réguliers, les choses avançaient peu. Puis il y a eu un vrai déclic, lorsque je suis entré sur l'action Inclu'pro. Quelque chose a changé pour moi, je me retrouvais sur le terrain à découvrir des métiers, à échanger avec d'autres personnes atteintes elles-aussi d'un handicap et, petit à petit, j'ai trouvé ma voie. J'ai pris le temps de me renseigner sur le métier d'agent de déchetterie, j'ai même regardé des vidéos, car j'aime bien apprendre. On m'a aidé à faire mon CV et mes lettres de motivation et je me suis inscrit à AITA. Après un premier contrat intérimaire, il y a eu l'opportunité d'un contrat de 6 mois d'agent de déchetterie, poste qui était tout à fait compatible avec mes restrictions. Cette expérience a complètement conforté mon projet.

Je m'y suis tout de suite senti bien, je retrouvais le relationnel, cela compte beaucoup pour moi, un aspect technique et je m'y sentais utile. J'ai pu voir également que j'étais à l'aise pour gérer la relation aux usagers. Peu à peu, j'ai observé que ma santé s'améliorait, la marche dans ce poste était la bienvenue. Je me suis bien préparé à mon entretien d'embauche à Angers Loire Métropole, et cela a été une grande satisfaction d'être recruté sur un contrat pérenne. Dans mon nouvel emploi, j'ai été vraiment bien intégré, il y a du respect et une vraie bienveillance des équipes et des responsables, ainsi qu'une souplesse de fonctionnement, on y apprend plein de choses. Au final, j'ai appris qu'il ne faut rien lâcher, il y a toujours un travail compatible avec notre handicap. En plus, c'est tout à fait possible de ré-utiliser ses compétences d'avant dans un autre métier. Donc, gardez confiance ! » *Didier*

## Avec les conseils de Cap emploi

Didier trouve les solutions pour se reconverter



Marion, conseillère du service accompagnement, réalise un bilan diagnostic du parcours de Didier et analyse ses besoins par rapport au handicap.  
Déc 2021

Après une période de recherche d'un environnement de travail adapté, sa conseillère lui propose d'intégrer une action d'orientation  
Début 2023

Didier valide le projet d'agent de déchetterie, compatible avec sa santé via l'action Inclu'pro de l'INFREP  
Avril à juillet 2023

Sa conseillère lui indique l'association d'intérim d'insertion AITA, une coordination est mise en place avec ce partenaire et Didier effectue un premier contrat chez ACER.  
Juillet août 2023

Un point est réalisé avec sa conseillère sur ses besoins d'aménagement en poste. Didier effectue un contrat intérimaire de 6 mois comme agent d'accueil en déchetterie à Angers Loire Métropole  
Sept 2023 à février 2024

Embauché depuis mars 2024 comme agent d'accueil en déchetterie à Angers Loire Métropole, Didier poursuit sa montée en compétences grâce à des formations internes. Cap emploi assure une veille.